

*Les subsides*

disparaisse comme par enchantement. C'est une lady MacBeth, dans la version moderne du personnage, qui voudrait bien voir disparaître toute trace de poison sur la transcanadienne pour que les gens l'oublient au plus vite. Mais les gens n'oublient pas. Et ils ne pardonnent pas non plus.

Il y a eu un déversement de BPC vendredi, à la Banque du Canada, à Ottawa. Je n'en connais pas la gravité. Et je ne sais pas non plus si la ministre en a été avertie. Je lui conseille de consulter ses collègues. Un employé de cette banque a déjà commencé à manifester des symptômes occasionnés par cet accident. Peut-être que je ne l'interrogerai pas là-dessus demain, car je veux lui laisser le temps de se renseigner. Mais je tiens à la prévenir.

La ministre ne saurait se laver les mains de ces déversements dangereux de produits chimiques contre lesquels le gouvernement doit prendre des mesures préventives pour protéger la population. Des lois sont prévues à cet effet et c'est à la ministre qu'il appartient de les faire respecter. Il est grand temps qu'elle assume ses responsabilités.

Combien de camions sillonnent nos routes chargés de tels produits chimiques toxiques? Combien de vies met-on ainsi en danger? On ne saurait le dire. Mais le plus troublant, c'est que le gouvernement n'en sait rien lui non plus. Il est grand temps qu'il renonce à l'idée que la protection de l'environnement et des Canadiens contre les substances dangereuses est peu importante. C'est, au contraire, un problème très grave. Il est plus que temps que le gouvernement cesse de penser qu'on peut aggraver notre milieu écologique puisqu'il sera toujours temps de le nettoyer. Ce n'est pas vrai. Il doit cesser aussi de compter sur les gouvernements provinciaux, le secteur privé ou les gouvernements étrangers pour protéger notre environnement. Ce ne sont pas eux qui vont donner le ton, monsieur le Président.

Il est grand temps que le gouvernement se rende compte que les Canadiens ne resteront pas impassibles pendant qu'il néglige de protéger et d'assainir l'environnement. Ils feront comme nous, de ce côté-ci de la Chambre. Nous ne laisserons pas le gouvernement continuer à négliger ses devoirs en refusant de protéger l'environnement qui nous appartient à tous comme patrimoine de par notre naissance.

**Des voix:** Bravo!

**M. Blaikie:** Monsieur le Président, nous partageons nombre d'idées avancées par le très honorable chef de l'opposition (M. Turner), mais la motion de l'opposition officielle traite, cependant, de politique écologique en général. C'est donc, dans ce contexte, que je voudrais lui poser une question sur laquelle son caucus semble faire entendre deux sons de cloche. Il s'agit du projet connu sous le nom de Grand Canal. On voudrait aménager la Baie James pour en faire un très grand lac artificiel d'eau douce qu'on relierait, au moyen d'adductions ou autrement, au sud de l'Ontario et aux États-Unis.

J'ai entendu deux points de vue différents à ce sujet du caucus libéral. Le député de Davenport (M. Caccia) s'est prononcé contre, si je ne m'abuse. Mais j'ai entendu vendredi

dernier, le député de Grand Falls-White Bay-Labrador (M. Rompkey) en parler en termes favorables. Il a posé des questions au premier ministre (M. Mulroney) à ce sujet qui s'est dit en faveur de ce mégaprojet, semble-t-il.

Monsieur le Président, j'estime que l'une des plus grandes questions écologiques qui se posera au cours de la prochaine décennie est l'avenir de nos réserves d'eau douce, car il se trouve que nous devons administrer l'équivalent de 20 p. 100 de toute l'eau douce du monde. Le très honorable chef de l'opposition voudra-t-il me dire ce qu'il pense de ce mégaprojet. Je suis porté à croire que c'est l'une des idées les plus bizarres dont nous ayons entendu parler depuis longtemps.

**M. Turner (Vancouver Quadra):** Monsieur le Président, le député de Winnipeg-Birds Hill a pris conseil auprès de l'un de nos collègues d'Alberta qui est ici depuis longtemps. En 1962 et 1963, j'ai eu l'honneur d'être secrétaire parlementaire du regretté Arthur Laing, député de Vancouver-Sud et ministre d'un ministère qui s'appelait Affaires du Nord et Richesses naturelles. C'était un honorable citoyen de la Colombie-Britannique et un grand Canadien. J'avais été chargé de faire la liaison avec le comité permanent. A cette époque, les traités que nous concluons étaient soumis au Parlement. Ma première tâche a consisté à faire approuver au comité le traité du fleuve Columbia qui prévoyait d'exporter de l'eau douce aux États-Unis. Je me suis rendu compte qu'en Colombie-Britannique, comme dans l'ensemble du Canada, on se demandait de plus en plus s'il fallait exporter de l'eau comme on le proposait dans le traité ou s'il valait mieux garder notre eau et exporter de l'électricité.

En 1963, Tom Kierns, qui habite maintenant à Saint-Jean de Terre-Neuve et qui vivait alors à Sudbury, a exposé au comité permanent son projet de la rivière La Grande ou de la rivière Harricana. Il avait demandé à venir témoigner. C'est ainsi que j'ai pu l'interroger au nom des députés libéraux membres du comité.

Le projet en question consistait à détourner dans le bassin des Grands lacs et dans les réseaux hydrographiques chevauchant la frontière des États-Unis et du Canada, les eaux qui vont se perdre dans la baie d'Hudson et dans l'Arctique. Les répercussions tant économiques qu'écologiques étaient considérables. Le projet touchait directement la souveraineté politique de nos eaux. Mon collègue, le député de Davenport, s'est personnellement opposé à l'exportation d'eau douce. Je comprends le député. Je comprends également mon collègue le député de Grand Falls-White Bay-Labrador qui souhaite que le projet soit étudié de façon constructive.

Je pense que cette question devrait être soumise à la Chambre et à un comité permanent pour que nous puissions en analyser les répercussions à la fois écologiques, économiques, politiques et sociales et déterminer si les Canadiens veulent participer à un vaste réaménagement des bassins hydrographiques en Amérique du Nord.